

Budget 1999: autres sections

1998/2175(BUD) - 30/05/1998 - Avant-projet de budget de la Commission

OBJECTIF : présentation de l'avant-projet de budget des Communautés pour l'exercice 1999 - Autres sections. CONTENU : les orientations budgétaires pour l'exercice 1999, volet dépenses administratives et ressources humaines sont plafonnées à 4.435 millions d'euros, en très légère hausse par rapport au budget 1998 (1,88%). En ce qui concerne les ressources humaines, la demande de la Commission se limite à la dernière tranche de 110 postes statutaires liés au dernier élargissement. L'APB souligne l'extrême rigueur avec laquelle la Commission a opéré ses choix en matière d'effectifs en liant au maximum les ressources au degré de priorité politique des activités pour lesquelles du personnel a été demandé. A cet égard, les principales priorités retenues pour l'allocation de ressources concernent l'impact des négociations d'adhésion, l'approfondissement du marché intérieur, la restructuration des DG "Relations extérieures", le règlement de l'OMC, le renforcement de la DG XXIV ainsi que le développement des activités "pilier III" suite au Traité d'Amsterdam (communautarisation de Schengen). En ce qui concerne les crédits de fonctionnement, ils sont en augmentation modérée (+1,3%) par rapport à 1998 soit 2.407 millions d'euros hors pensions. Les pensions pour l'ensemble des institutions augmentent de 6,7%. Les dépenses de fonctionnement (bâtiments, etc.) ont pu être diminuées de 2% grâce à la renégociation de contrats de location, à des investissements effectués en 1997 et à la baisse des tarifs de téléphonie vocale.ç